



Keleier Bodilis

Bulletin municipal : sept 2020

Animations et utilisation des salles

Au vu de l'actualité sanitaire, et afin de réduire les risques de contamination au minimum, la municipalité a pris la décision, **d'annuler ou de reporter les regroupements non obligatoires.**

A savoir : Le « forum des associations » prévu le 4 septembre est annulé. L'animation « cuisine en fête » et le « repas du CCAS » sont, pour l'instant, reportés.

et de la taille de la salle mise à disposition.

En ce début de saison, le port du masque, la désinfection des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique et le respect des gestes barrières, y sont, en effet, obligatoires. Un distributeur de gel hydroalcoolique a été installé par la commune aux entrées et il y a des distributeurs de savon dans les sanitaires.

Concernant l'utilisation des salles et les protocoles, les règles seront adaptées en fonction de l'activité, du nombre de personnes,

Pour les repas et autres rassemblements, une attestation de décharge est à signer avant la mise à disposition des salles.

Un monde, des visages

L'exposition « Un monde, des visages » nous fait voyager par l'image.

Itinérance photographique sur les communes du Pays de Landivisiau jusqu'au 11 octobre 2020



Réalisée à partir de portraits sur bâches, l'exposition de Morgan Chartier est présentée sur différentes façades des communes du Pays de Landivisiau, dont la bibliothèque et le cabinet infirmier de Bodilis.

Son ouverture internationale et sa visibilité sont liées à la volonté de la Communauté de Communes de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture. De plus, ce projet territorial est l'occasion d'affirmer une cohésion et une identité communautaire, faisant rayonner le Pays de Landivisiau hors de ses frontières par son attractivité touristique.

Un artiste voyageur : Morgan Chartier est un photographe habitué des expositions extérieures en grand format. À 34 ans, cet habitant de Ploudalmézeau exerce plusieurs métiers. Outre son activité artistique, il est chef de projet en environnement. Passionné de voyages, il a eu la chance de se déplacer dans plus de soixante-dix pays de tous les continents ainsi que de traverser les deux cercles polaires.

L'exposition, au format photo, « Regards au tour du monde », était également présentée à la médiathèque de Bodilis depuis le 1^{er} février.

Mairie

Ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30,
mercredi matin de 9h à 12h,
Permanence le samedi de 9h30 à 12h

**Permanences élus
le maire et les adjoints**

reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Levée du courrier : 15h30

Le samedi : 10h30

Bibliothèque

02 98 68 25 34

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

Dimanche de 10h à 12h

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi

8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

**Défibrillateur sur le parking
de la mairie**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse e-mail :

accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis

Crédits photos : Ernest Jolivet et Bruno Chevalier.

Keleier Bodilis - Nouvelle adresse e-mail !

Une adresse e-mail spécifique a été créée pour recevoir uniquement les propositions d'articles à insérer dans le bulletin : keleierbodilis@gmail.com

PERMANENCES

MISSION LOCALE RURALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.
Landivisiau. 02 98 68 67 64

VIE PAROISSIALE

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL,
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74.

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

Permanences habitat

(à Landivisiau)

Information et assistance pour les subventions
en faveur de l'amélioration de l'habitat, les lundis,
mardis et mercredis sur rendez-vous.

Tél.: 02 98 68 42 41.

d.dumesnil@pays-2-landivisiau.com

**ADIL : Réponse aux questions juridiques,
financières et fiscales dans le domaine
du logement.** Reprise des permanences en
septembre.

Tél.: 02 98 46 37 38. adil29@adil29.org

**HEOL : Conseil technique sur les économies
d'énergie.** Reprise des permanences en
septembre.

Tél.: 02 98 15 18 08. contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en **septembre 2004**
doivent se faire recenser en mairie. Se munir du
livret de famille et de la carte d'identité.

AGENDA DU MOIS

- **Le 6 : AG société de chasse**, préau
- **Les 19 et 20 : Journées du patrimoine**
Un guide sera présent à l'église le samedi 19 de
15h à 19h et le dimanche 20 de 15h à 17h.

Don du Sang

- **Les 5, 7, 8 et 9 septembre** de 8h à 12h30, Espace
des Capucins à Landivisiau

URBANISME

Dépôt de déclaration préalable

- **Gwendoline DOLL**, extension de l'habitation,
clôture et agrandissement d'ouverture,
19 rue de l'Ancienne Forge

Dépôt de permis de construire

- **Laurent LE GALL**, 1 abri de jardin,
5 rue des Noisetiers
- **Etienne DUGUE**, reconstruction d'un hangar,
5 hameau de la Croix des Maltotiers

ETAT CIVIL :

Naissance

- **Aaron PIART, Traon Bian**

Mariages

- **Charlène PHELEP et Pierre-Yves LE ROY**,
Lanven
- **Melissa LE BRAS et Adrien GATHIÉ**,
2 Kervennou

Décès

- **Claude STEINEBACH**, 9 hameau de Creac'h
Guial

Association Zumba Sun Saison 2020/2021.

Pour la saison 2020/2021, l'association Zumba Sun pense renouveler
ses sessions de Zumba s'adressant aux Ados (de 12 à 14 ans) et Adultes
et nous souhaiterions connaître ceux qui seraient intéressés.

Pour information : Ces sessions communes Ados, Adultes, soit 1 à 2
sessions avec un maximum de 10 personnes par séances, auront lieu
les **jeudis à salle MPT de Bodilis** (19h/20h et 20h/21h).

Le maintien de ce jour et ces horaires seront à confirmer, suivant le
nombre de participants, mais également suivant l'accès à la salle vis-
à-vis de la situation sanitaire.

Pour tous renseignements : E-Mail : zumbamarie012@gmail.com

Tél. : 07 82 44 24 90. Facebook : mariesoleilzumba



Bodilis VTT Aventure C'est la rentrée !!!

Reprise du VTT jeunes et loisir le **samedi 5 septembre à 09h30** (de 8 ans à ...il n'y a pas de limite).
Avis aux amateurs de vtt pour venir essayer !!!! Bonne humeur assurée !!!

Contact : Ronan Cloarec au 06 77 45 85 36.

Plougouvest Plougar Bodilis Handball pphb.sportsregions.fr/

La saison 2019-2020 ayant été écourtée pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, nous nous lançons dès à présent dans la préparation de la saison 2020-2021. En voici le programme :

- Tout d'abord les championnats **séniors et jeunes** reprendront le **week-end du 3 et 4 octobre**. La reprise des **entraînements jeunes** aura lieu à partir du **jeudi 3 septembre** selon les créneaux d'entraînement.

Nous proposons des séances de découverte tout au long du mois de septembre.

Pour la catégorie **-7 ans** (2015-2014) PBHB le lundi de 17h à 18h à Bodilis et le mardi de 16h45 à 17h45 pour les **-7 ans EFP** à Plougouvest, pour la catégorie **-9 ans** (2013-2012) à Bodilis de 17h à 18h le mardi et de 17h à 18h le jeudi à Plougouvest, pour la catégorie **-11 ans** (2011-2010) de 18h à 19h15 à Bodilis le mardi et de 18h à 19h15 à Plougouvest le jeudi. Ces séances de découvertes se feront sur

inscription auprès de Laurent Scouarnec au 06 73 50 01 18.

- Nous organisons un **plateau pour les 1ers pas et les moins de 9 ans le samedi 12 septembre** de 10h30 à 12h à Plougar afin de leur faire découvrir l'activité. Cette matinée est ouverte aux licenciés ou non, nés entre 2012 et 2015. Les inscriptions se font à l'adresse suivante : 5329082@ffhandball.net
- **L'assemblée générale aura lieu à la salle omnisports de Plougar le samedi 5 septembre à 18h.**



Centre de loisirs Bodilis Plougar Plougouvest (3-17 ans)

Le centre de loisirs sera présent à Bodilis jusqu'au mois de juin au pôle enfance « arc en ciel », rue de l'Ecole.



L'équipe d'animation, est composée de Pauline, Angélique et Marianne qui seront ravies d'accueillir vos enfants au centre le mercredi et pendant les vacances scolaires ; Les groupes des passerelles (9- 11 ans) et ados (12 ans et +) seront accueillis par David et Julien.

Vous trouverez les plannings et informations pour inscrire vos enfants et toutes les formalités administratives sur le site www.famillesruralesbpp.jimdo.com

Vacances d'été : Malgré un protocole contraignant, la fréquentation du centre de loisirs au mois de juillet était semblable à celle de l'année 2019, mais c'était un peu plus calme au mois d'août.

Les activités ont été adaptées en fonction du nombre d'enfants et des âges. Au programme, il y a eu des sorties, activités manuelles et sportives. Différentes activités ont également été proposées aux ados : accrobranche, sortie plage et activités nautiques, karting, visite du vallon du Stangalar à Brest....



L'équipe d'animation remercie les mairies de Plougar, Bodilis et Plougouvest pour leur soutien et leur présence dans cette situation de crise sanitaire.



Informations municipales

« Gym douce »

Les cours devraient démarrer le **vendredi 18 septembre de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45**, à la salle multifonctions, afin de respecter les distanciations. Le port du masque et la désinfection des mains en entrant sont obligatoires. Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 30€ pour les bodilisiens et 45€ pour les personnes de l'extérieur. Un certificat médical est nécessaire. Renseignements et inscriptions en mairie ou auprès de David.

Aide à la pratique sportive - rappel

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la participation au financement à hauteur de 50 % de l'acquisition des licences sportives. Cette participation concerne les jeunes de moins de 16 ans inscrits dans une association bodilisienne (ou association fusionnée avec Plougar) et faisant partie d'une famille ayant 3 enfants et plus de moins de 18 ans. Les familles concernées doivent remplir un imprimé en Mairie, et le présenter à l'association.

Course à pied, marche, pétanque

Des habitants ont émis le souhait de voir un groupe se mettre en place pour effectuer de la course à pied ou de la marche. Les personnes intéressées, sont invitées à se faire connaître en mairie. Un groupe de pétanque pourrait également se mettre en place, éventuellement en association avec Plougar.

Enquêtes publiques

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Enquête publique du 18 août au 18 septembre :

Le Conseil Régional, lors de sa session du 28 novembre 2019, a arrêté son projet de **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**. Après le recueil des avis des personnes publiques associées, une enquête publique est organisée **du mardi 18 août au vendredi 18 septembre** afin de permettre au public de prendre connaissance et de s'exprimer sur cet important projet pour l'avenir de la Bretagne en ligne via www.bretagne.bzh/actualites/enquetepublique-sraddet/ et dans 7 sites différents (Saint Brieuc, Saint Malo, Rennes, Lorient, Pontivy, Quimper et Brest). D'autre part, **une réunion publique d'information en ligne** et de débat digitale sera organisée **le jeudi 10 septembre de 18h30 à 20h30**.

Installation classée pour la protection de l'environnement Tigreat - Plougourvest

Enquête publique du 21 septembre au 18 octobre 2020 inclus

Une enquête publique est ouverte sur la demande d'enregistrement présentée par la **Société Tigreat, pour l'extension de son élevage bovin à l'engrais au lieu-dit Kersaliou à Plougourvest et la mise à jour de son plan d'épandage**. Le dossier est consultable à la **mairie de Plougourvest** aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet et sur le site internet de la préfecture www.finistere.gouv.fr (publications-publications légales-consultation du public élevages).

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la préfecture ou par e-mail à l'adresse : pref-dcppat@finistere.gouv.fr.



Lutte contre le frelon asiatique

Afin de limiter la prolifération du frelon asiatique, il est important de surveiller notre environnement signaler les nids en mairie et les faire détruire dès que possible.

Des pièges peuvent également être installés dans les jardins à hauteur d'homme ou dans les arbres pour capturer les femelles au moment où elles quittent le nid pour hiverner. On peut en constituer simplement à partir de bouteilles d'eau en plastique dans laquelle on percera des trous (des tutoriels sont disponibles en mairie ou sur internet) avant d'y verser environ 10 centimètres d'un mélange composé de : 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles), 1/3 de sirop de cassis. **Des pièges, à placer dans les arbres, sont également en vente en mairie au prix de 3.50 €.**

Le frelon asiatique à pattes jaunes, Vespa velutina, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm



Art créatif (peinture pour les enfants) - rappel

L'activité est mise en sommeil pour la prochaine année.

Taille des haies et élagage des arbres

Nous rappelons aux propriétaires ou locataires riverains qu'ils doivent **obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ni ne cachent les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom...

Crottes sur les trottoirs

Des plaintes se font entendre concernant la propreté des trottoirs, avec l'accumulation de crottes de chien... Nous demandons à chacun de respecter l'espace public en veillant à **ramasser** au moment des promenades, les excréments de vos animaux de compagnie, et d'être vigilant sur la **divagation** des animaux dans l'agglomération.



Merci !



Rappel - Usage des drones - Communiqué de la Base aéronavale de Landivisiau

Interdiction d'utilisation de drones aux abords de la Base

L'usage de drones de loisirs, dans la zone de contrôle attenante à la base aéronautique navale est soumis à la réglementation énoncée dans l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié, relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord.

Nous vous invitons à vous informer en allant sur le site de la direction générale de l'aviation civile (www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.html).

A savoir :

- 1 - Je ne survole pas les personnes
- 2 - Je respecte les hauteurs maximales de vol
- 3 - Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit
- 4 - Je ne fais pas voler mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération
- 5 - Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM, etc. Des distances minimales d'éloignement sont à respecter et peuvent atteindre 10 km pour les aérodromes les plus importants.
- 6 - Je ne survole pas de sites sensibles. Certains sites sensibles ou protégés ainsi que leurs abords sont interdits de survol. Il s'agit par exemple des centrales nucléaires, de terrains militaires, de monuments historiques ou encore de réserves naturelles et parcs nationaux. Je me renseigne sur l'existence de tels sites avant d'entreprendre un vol
- 7 - Je respecte la vie privée des autres
- 8 - Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale
- 9 - Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité
- 10 - En cas de doute, je me renseigne



Payer ses impôts, ses amendes, ou ses factures de services publics locaux chez les buralistes, c'est maintenant possible dans le Finistère avec la généralisation du paiement de proximité

Après une phase de préfiguration dans 19 départements (dont les Côtes d'Armor), le service de paiement de proximité est généralisé à l'ensemble du territoire national. Vous pouvez désormais payer vos impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...) amendes et produits locaux (cantines, crèches, hôpital...) dans certains bureaux de tabac, partenaires de la Direction générale des finances publiques.

Vous pouvez y régler les factures en espèces dans la limite de 300 € et par carte bancaire (sans plafond de paiement pour les seuls produits locaux et les amendes, et dans la limite de 300 € pour les impôts)

Pour ce faire, il suffit de scanner la facture dotée d'un QR-code (code-barre contenant les informations relatives au paiement) sur l'appareil disponible chez le buraliste et de régler la somme due. La facture est considérée comme réglée dès lors que l'intégralité de son montant est payée. Les factures éligibles à ce dispositif mentionnent cette possibilité de paiement dans la rubrique «modalités de paiement».



Naturellement, les buralistes n'ont pas accès aux données fiscales personnelles des usagers et votre paiement est sécurisé grâce au QR code ; Vous pouvez consulter votre historique de paiement et le buraliste peut vous imprimer un justificatif de paiement nominatif, si vous le demandez. Vous ne lui confiez pas votre facture, vous scannez, vous payez ;

Pour le Finistère, dans un premier temps, 96 buralistes répartis sur 60 communes, identifiables grâce à une signalétique « Paiement de proximité » apposée sur leur vitrine et à leur comptoir sont partenaires. La liste est disponible dans les centres des finances publiques ainsi que sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite. Elle sera mise à jour régulièrement.



Le conseil Départemental du Finistère lance une plateforme pour l'emploi des jeunes www.finisterejob.fr



Sur finisterejob.fr, les jeunes Finistériens peuvent :

- consulter les offres d'emploi et y répondre en toute liberté ;
- déposer leur CV qui est analysé automatiquement. La plateforme les oriente vers les offres correspondant à leur profil (principe du CV catcher).

Dans un second temps, un forum leur permettra d'échanger entre eux ou directement avec les employeurs.

Un outil d'engagement pour les entreprises : Les entreprises disposent d'un espace personnel pour déposer leurs offres d'emploi et consulter la CVthèque.

Au cœur de l'actualité de l'emploi

Le site propose un fil d'actualité avec des articles de fond, la mise en avant d'événements liés à l'emploi ou à la formation et un premier niveau d'information pour tout ce qui touche à la mobilité, au logement, au handicap.

Le Conseil départemental a également souhaité mettre en avant l'alternance pour les jeunes. Une rubrique y est dédiée et recense ces offres : le partenariat mis en place avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne permet le lien vers le site de Bretagne alternance, qui recense les offres sur la Bretagne.



Illustration : Paul Grelet

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est **OBLIGATOIRE**
Il doit être effectué par le jeune lui-même ou son représentant légal entre votre 10ème anniversaire et la fin du 3ème suivant

L'attestation de recensement.
Elle est délivrée sur présentation de :
- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de - 3 mois

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

Je passe au compost

Depuis 2012, 1465 composteurs ont été distribués aux habitants du territoire, ce qui représente 11% des foyers équipés d'un composteur grâce à la CCPL. Bodilis est à la 5^{ème} place des communes les plus équipées avec 13.37% des foyers.

Grâce au compostage, réduisez jusqu'à 1/3 le volume de votre poubelle : Dans le composteur, vous pouvez mettre les épiluchures, les fruits et légumes abîmés ; le marc de café, les sachets de thé ou le thé en vrac, les essuie-tout, les serviettes et mouchoirs en papier blanc ; les rouleaux de papier toilette, ou les boîtes d'œufs en carton (en enlevant l'étiquette) ; les restes de repas (la viande, le poisson et les sauces en petite quantité - pas de gros morceaux de viande, pas d'os, de carcasse de poulet, pas de peau ou d'arrêtes de poisson -mais oui pour les fruits de mer écrasés) et les déchets verts : feuilles mortes, branchages, et tonte mais en petite quantité.

Pas besoin d'avoir de potager pour composter. Vous pouvez utiliser le compost obtenu pour rempoter vos plantes d'intérieur ou d'extérieur, vous pouvez également le déposer aux pieds des plants et arbustes du jardin. De plus, le composteur et les poules sont compatibles et même complémentaires car les poulettes ne mangent pas tous les déchets ...

La CCPL, vous donne le choix entre 2 modèles de composteur : en bois de 400 L à 21€ (pour le 1er, les suivants seront à 47€) ou en plastique de 440 L à 22 € (pour le 1er, les suivants seront à 50€)

Les composteurs sont enlevables sur rendez-vous, à la CCPL Zone de Kerven - 29401 LANDIVISIAU. Contact Laetitia Marc, ambassadrice du tri au 02.98.68.42.41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com. www.pays-de-landivisiau.com - www.facebook.com/paysdelandil



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bodilis

La déchetterie de Kervenou est ouverte **du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 jusqu'au 30 septembre**. Elle fermera ensuite à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars.

A compter du 1er septembre, le port du masque sera obligatoire pour l'ensemble des usagers dans toutes les déchetteries du Pays de Landivisiau : Kervenou à Bodilis, Besmen à Plougourvest, Croas-Cabellec à Sizun, même en plein air. L'aire de déchets verts de Lampaul Guimiliau est également concernée. En plus du masque, les gestes barrières doivent continuer à être rigoureusement appliqués (distanciation physique d'au moins 1m...)

Vigilance des dépôts aux éco points : Les dépôts sauvages près des conteneurs de tri des éco-points ne sont pas forcément du fait de personnes habitant la commune, cependant nous vous remercions d'être vigilants et de respecter les lieux.

Stop au démarchage téléphonique

Qu'est-ce que Bloctel ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique, afin de ne plus être démarché par des professionnels avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours. **La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi.**



- **Vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :** Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours ; Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ; Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que : Les appels émanant d'un service public ; d'instituts d'études et de sondage ; d'associations à but non lucratif ; Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.
- **Comment cela fonctionne-t-il ?** Toute personne peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gouv.fr . Une confirmation d'inscription est émise par e-mail sous 48 heures. Il convient de **vérifier que le message est bien arrivé dans la boîte mail** et si nécessaire, regarder dans les **spams**. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque vous aurez **cliqué sur le lien hypertexte** qui sera présent dans ce courriel. Vous serez alors **protégé** contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de **30 jours après la confirmation de l'inscription** envoyée par e-mail. Vous aurez alors accès à votre espace personnel en ligne qui vous permettra de gérer votre compte.
- **A quoi sert votre espace personnel ?** Votre espace personnel est accessible uniquement avec votre login (courriel ou numéro d'adhérent) et votre mot de passe. Il vous permet de **consulter ou modifier vos données** et de rajouter, s'il y a lieu, un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de votre espace personnel que vous pourrez **signaler un appel abusif** (réclamation).

AIDE AUX ANIMAUX : NUMEROS UTILES

1. Animaux carnivores domestiques

Sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la société I-CAD a pour mission la gestion du Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques en France. Créée en 2012, la société I-CAD est co-dirigée par la [Société Centrale Canine \(SCC\)](#) et le [Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral \(SNVEL\)](#)



Le fichier national d'identification : C'est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux animaux carnivores domestiques, et la seule à disposer des informations complètes relatives à leur identification sur le territoire français (puces électroniques et tatouages) et à leurs détenteurs (professionnels ou particuliers). C'est l'unique fichier de référence pour le suivi sanitaire et le suivi comportemental effectués par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (gestion sanitaire, contrôle des mouvements d'animaux, lutte contre les trafics, surveillance de la dangerosité dans l'espèce canine, protection de la population...).

Le réseau I-CAD : Gratuit et sécurisé, le Fichier National I-CAD est un outil de référence pour chacun des acteurs de la filière : Refuges, Fourrières, Gendarmeries, Fourrières-Refuges, Polices, Associations animales, Vétérinaires, Éleveurs, Animaleries, Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations...

- Vous avez perdu un animal :

Déclarez la perte de votre animal auprès de la fourrière intercommunale **02 98 68 99 99** (chiens-chats), la mairie **02 98 68 07 01** ou la gendarmerie, mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, chez le vétérinaire et signalez sa disparition à **l'I-CAD** :

- sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur) ; par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30), par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant : URGENT - ANIMAL PERDU ou en utilisant le service. www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite). Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage, demandez à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas).

- Vous avez trouvé un animal :

Déclarez l'animal à la mairie et signalez-le à **l'I-CAD** :

- sur le site www.i-cad.fr ; par téléphone au **08 10 778 778** ; par E-mail : contact@i-cad.fr ou par le site www.filalapat.fr ou l'application gratuite filalapat. Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Diffusez ensuite votre annonce via les réseaux sociaux : le partage de votre Filalannonce est possible sur les réseaux sociaux et vérifiez régulièrement les Filalannonces des animaux perdus publiés.

2. Vous avez trouvé un oiseau blessé ou tombé du nid :

Contactez la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O)** : **01 53 58 58 35**

3. Vous êtes témoin d'un acte de maltraitance sur un animal

Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de la maltraitance. Votre anonymat sera respecté, mais il va de soi que votre déclaration devra être signée.

- Fondation assistance aux animaux :

01 39 49 18 18

contact@fondationassistanceauxanimaux.org

- S.P.A. Service enquêtes :

www.la-spa.fr

- Association Stéphane Lamart :

01 46 81 54 64

www.associationstephanelamart.com/contact/
BP20036, 94268 FRESNES CEDEX

- Chevaux, ânes, ... en détresse :

C.H.E.M : **01 69 19 72 24**

chemparis@gmail.com - www.chem.fr/



- Animaux sauvages : Contacter l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (Office Français de la Biodiversité)

16 quai de la Douane, Brest : **02 98 33 87 67**

CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

ROLLAND Louis 02 98 68 09 43

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

CARIOU Sandra 06 22 76 58 10

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE GOFF Marie-Hélène 06 63 36 78 39

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB

FOUILLARD Cyrille 07 85 58 92 39

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

LE RICHE Jean Pierre 02 98 68 31 18

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36

Directrice 06 69 93 83 19

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

DANSE POLYNÉSIENNE « TE ARATA'I »

RUMIZ David 07 69 33 12 27

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22

LA RIBAMBELLE

FAGOT Anne-Marie 02 98 68 38 67

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

PILATE

TREGUIER Solène 06 22 54 74 16

PLougourvest-Plougar-Bodilis

HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 06 73 50 01 18

RÊVE DE RAID

BOSSARD Céline 06 15 37 76 44

RIVERAINS DE LA B.A.N

ELEGÛET Louis 02 98 68 50 84

SECOURS CATHOLIQUE

CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

ZUMBA SUN

GALLO Marie - zumbamarie012@gmail.com

AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

GYM DOUCE à la Maison pour Tous, le vendredi.

ACCUEIL DE LOISIRS

Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.

LA RIBAMBELLE

Activités corporelles, musicales et artistiques à destination des enfants en garde chez les assistantes maternelles à la MPT, les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 10h30.

SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

AS DOMICILE 02 98 68 10 36

ADMR 02 98 19 11 87

HALTE GARDERIE MILLE PATTES

Accueil 3 mois-6 ans le jeudi au Pole Arc en Ciel
06 64 22 28 14

Spered ar Vro

Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre

Un guide sera présent à l'église le **samedi 19 de 15h à 19h** et le **dimanche 20 de 15h à 17h**.

Cours de Hiit et Pilates

Une nouvelle saison commence pour le hiit et pilates ! Méthode très efficace pour se raffermir, gagner en muscles et améliorer son cardio ! Alors, n'hésitez pas, rejoignez le groupe, ambiance conviviale garantie ! J'adapte les cours en fonction du niveau de chacun, je donne des conseils pour prendre des options si c'est trop difficile ou à l'inverse pour durcir

l'exercice.

Le cours aura lieu à la Maison Pour Tous, le **mercredi de 18h45 à 19h45 à partir du 16 septembre**.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, vous pouvez me contacter au 06 22 54 74 16, ainsi que par mail : so.coach@yahoo.com

Une séance d'essai est possible.

Les amis de Kerichen

Concours de Pétanque de Kerichen

Les membres de l'association ont décidé d'**annuler**, pour cette année, l'organisation du traditionnel concours de pétanque communal.

Bodilis Plougar Tennis de table Reprise

Les pongistes du BPTT ont repris **les entraînements depuis le 28 août**. En cette saison très particulière, les joueurs doivent s'inscrire afin de participer aux entraînements. Ils doivent arriver en tenue, porter le masque et respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Dans un premier temps, les jours et heures d'entraînement restent inchangés par rapport aux années passées à savoir le vendredi soir à 18h30 pour les jeunes et à 20h00 pour les

adultes et les jeunes confirmés.

Afin de limiter les contacts entre les 2 séances, l'entraînement «jeunes» se finira à 19h45, soit 15 minutes avant le début de la séance des adultes.

L'âge minimum pour débiter est de 6 ans. Des séances d'essai sont possibles.

Toutes les personnes intéressées par la pratique de ce sport peuvent contacter Arnaud Le Floc'h au 06 61 93 09 20 ou par mail à leflocharnaud@gmail.com



Club Cyclo Bodilisien

06 septembre : Gr 1 : 8h30, 89 kms, canardic, landerneau, côte de l'hôpital, pencran, st urbain, tréflévenez, le tréhou, sizun, st cadou, st rivoal, cx cassée, commana, st sauveur, lampaul, relais du vern, plougourvest. **Gr 2** : Groupe 2 : 9h, 72 kms, canardic, landerneau, le stum, st urbain, irvillac, le tréhou, sizun, st sauveur, lampaul, relais du vern, plougourvest. **Gr 3** : 9h30, 53 kms, canardic, landerneau, le stum, lan-rohou, ploudiry, loc-eguiner, landi, kervoanec. **Gr 4** : 9h30, 42 kms, kernoter, les-véoc, plouédern, landerneau, landi kervoanec.

13 septembre : Gr 1 : 8h30, 90 kms, tiez, gare landi, cosquer, st sauveur, cx rouge, guimiliau, gare st thé, vallon du pont, penzé, pont-eon, mespaul, ste catherine, tréfléz, sibiril, moguèriec, chapelle kerfissien, kériider, kergornadéac, mengleuz. **Gr 2** : 9h, 70 kms, tiez, gare landi, cosquer, st sauveur, cx rouge, guimiliau, gare st thé, vallon du pont, penzé, pont-éon, mespaul, ste catherine, tréfla, berven, st vougay. **Gr 3** : 9h30, 56 kms, landi, lampaul, st sauveur, guimiliau, kermat, croas-ar-born, (vers plouénan), mespaul, ste catherine, plouvorn, plougourvest. **Gr 4** : 9h30, 42 kms, landi, kermat, croas-

ar-born, (vers plouénan), mespaul, plouvorn, plougourvest.

20 septembre : Gr 1 : 8h30, 92 kms, kervoanec, gare landi, (vers sizun), le queff, landerneau, guipavas, gousesnou, plabennec, le folgoët, lesneven, lanhouarneau, berven, plougourvest. **Gr 2** : 9h, 78 kms, le quinquis, landerneau, st divy, plabennec, lesneven, lanhouarneau, berven, plougourvest. **Gr 3** : 9h30, 56 kms, landi, landerneau, st divy, st thonan, ploudaniel, plounéventer, st servais, coat-reun. **Gr 4** : 9h30, 43 kms, kernoter, lesvéoc, plounéventer, lanhouarneau, plounevez, maillé, mengleuz.

27 septembre : Gr 1 : 8h30, 90 kms, plougourvest, relais du vern, locmélar, sizun, le roc, plounéour, le plessis, morlaix, ste sève, st thé, kerlaviou, pépinière mercier, landi, tiez. **Gr 2** : 9h, 72 kms, lampaul, loc-eguiner, plounéour, le plessis, morlaix, ste sève, st thé, kerlaviou, pépinière mercier, landi, tiez. **Gr 3** : 9h30, 52 kms, kervoanec, landi, sizun, st sauveur, guimiliau, kermat, landi, tiez. **Gr 4** : 9h30, 40 kms, plougourvest, plouvorn, cx neuve, guiclan, kermat, landi, tiez.



RECRUTE

Assistant d'élevage : temps partiel - Bodilis
Producteur d'œufs de dindes, recherche assistant d'élevage avicole pour remplacement de congé maternité. La mission consistera à assister ses collègues au conditionnement d'œufs, l'entretien de la litière, le soin des animaux. Un temps de formation pour les débutants sera nécessaire et prévu.
Les qualités requises pour ce poste sont : autonome et

dynamique, consciencieux et observateur, animalier.
1 week-end sur 2 travaillé (récupération le mercredi) et 3 jours travaillés en semaine (lundi, mardi et jeudi) soit 28h /semaine. Cdd de 6 mois (renouvelable).
Poste à pourvoir septembre- octobre 2020
Idéalement pour personne habitant à proximité.
Renseignements au 07 60 17 57 82 en fin de journée.

Médiathèque municipale "Lecture pour tous"

Tél. : 02 98 68 25 34. bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

PERMANENCES : mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 16h, samedi de 10h à 12h, dimanche de 10h à 12h.

Après cette période estivale, nous reprenons le cycle normal d'ouverture de la médiathèque avec la reprise des permanences du mardi et du mercredi, en respectant les consignes sanitaires (lavage des mains à l'entrée, port du masque).

Vous pourrez ainsi circuler librement dans la médiathèque, en respectant la distance de 1 mètre entre chaque personne.

Expo

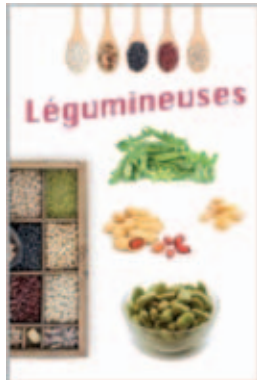
Les légumineuses

Autrefois, les légumineuses occupaient une place centrale dans l'alimentation. Peu coûteuses et se conservant bien, elles apportaient de l'énergie aux paysans travaillant dans les champs.

Après l'exode rural, elles ont perdu en popularité, notamment au bénéfice de la viande. Mais, les évolutions démographiques comme les contraintes environnementales actuelles favorisent leur retour au point que la FAO a proclamé 2016 Année internationale de la légumineuse.

Expo composée de documents et de panneaux

1. Exposition Légumineuses
2. Légumineuses - Qui sont-elles ?
3. Une grande famille - Des usages variés



4. Une ressource précieuse
5. Haricots divers
6. Lentilles variées
7. Pois, fèves, pois chiches - Doliques
8. Arachide, luzerne - Lupins
9. Soja, Tofu, farine
10. Traditions culinaires du monde

Des revues toujours à votre disposition

Auto plus, Paris match, 60 millions de consommateurs, Notre temps, Bretagne, mode et travaux, Science et vie junior, J'aime lire, Okapi...

Des DVD, des CD

De nombreux albums enfants achetés, nouvelles BD... Des jeux sont également à votre disposition sur place.

Passage de la navette.

Le prochain passage est programmé le mercredi 16 septembre. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : auteurs, titres ou thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences.



E korn ar vrezonegerien

Skol Abostolik Poitiers (kountet gand Loeiz ar Floc'h e-unan)

Ha Loeiz o tigouezoud e Poitiers (e miz gwengolo 1884 eaoam, ha Loeiz en e 17^{ved} vloaz) : « Beaji a ris e-doug an noz, ha da nav eur deuz ar mintin, antronoz, e oan e Poitiers. Eul lakez a houlennas kas va hased ; her rei a ris dezañ en eur lavared e yaen d'an 11 rue des Buissons.

– «A l'Ecole Apostolique alors ! Bien ! Suivez-moi, mon garçon, c'est un bon bout de chemin ».

Mond a ris da heul al lakez, gwisket e glaz, hag eur hardeur goude, e oan e penn va beaj. Eur paotr yaouank braz ha treut a deuas da zigeri an nor, ha p'am gwelas, e lavaras :

– « Ah, c'est Le Floc'h ! »

Kaset e oan raktal beteg an tad-rener.

Hemañ va briatas, hag a lavaras din em oa kavet eur famill nevez, eun tad mad ha breudeur karantezuz. Gwir oa ar péz a lavare. Eur pennad goude, an tad-jeuist ha me a gemere penn an hent evid mond d'ar maner a oa tri-hardeur vale euz kêr. Bugale ar Skol Abostolik a dremene bep ploaz daou viz hañv er maner-ze a oa roet dezo gand an tad jeuist e-nevoa savet ar skol-ze.

Eur wech tremenet e kêr, va zad nevez a gemeras e japeled, ha me a reas eveltañ, hag on-daou e pedem ar Werhez da skuilla

he gwella bennoziou war ar skol ha war ar skolaerien.

Koulskoude, ne oan ket evid harz da zelled a-gorn ouz ar rejin reut a welen a bep tu din dre ma yaen gand an hent. Biskoaz n'em-oa gwelet tachennadou rejin evel-se.

Pa oam digouezet en or maner, va breudeur nevez a en em lakeas war eur renk, hag oll e pokjont din ; e oan o breur.

Eiztez goude, maner Itron-Varia al Lili a yoa dilezet, mond a reom oll d'on ti e kêr, evid heulia skol ar Jezuisted.

Me oa lakeat er bederved klaz, an tad de B. a rea din skol latin, hag an tad M. a zeske din eun tamm gregach ha saozneg. Réd eo anzaou e oa ar Jezuisted kelennerien dispar, ha n'eo ket hep souez int bet a-viskoaz brudet ha darempredet gand an dud pinvidika euz ar vro.

D'ar mare-ze, er bloaz 1884, me am-oa seiteg vloaz. Pemzeg vloaz hanter em-oa pa oan kroget da zeski al latin, e miz mae 1883. Setu ma oa tremen poent din sacha, ha sañka em spered ha latin ha gregach, ha c'hoaz eur bern traou all. Er skol gand Aotrou Kure Bodiliz, e c'hoarien muioh evid na labouren, ha dre-ze, pa en em gavis e Poitiers, e kavis mignoned hag a oa kalz yaouankoh, hag ive kalz desketoh egedon.

Nouvelle adresse pour le Keleier

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **18 septembre 2020** à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Nouveau à Bodilis !

JLZ Informatique : Dépannage, maintenance et vente de matériels informatiques. Jérôme Lutz. 06.85.89.54.52. Mail : jlzinformatique@gmail.com

Nouveau à Bodilis !

« **Les travaux de Yann** » travaux et aménagements intérieurs (électricité, plomberie, placo, peinture, carrelage, sols et murs...). Yann Pigeon, Kerelle 06 15 55 28 01

Nouveau à Bodilis !

Bart : Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07 67 16 60 16. Bart.scentsy.fr

Nouveau à Bodilis !

Diététicienne nutritionniste à domicile, 07 86 44 13 65, wendy.lerest@outlook.fr

Nouveau à Bodilis !

AVABOIS - Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foenec. 06 48 22 52 18.

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante Atymo France. 07 69 56 37 36. [Aline.riou\[atymo-france.com](http://Aline.riou[atymo-france.com)

Breizh et belle : Esthétique, ongles, maquillage, rehaussements et extensions de cils. Du lundi au vendredi 9h-19h, samedi 9h-17h, fermé le mercredi. Séverine Michel, 07 69 14 13 29.

Services à domicile : ménages, courses, repas... Valérie, diplômée auxiliaire de vie et aide-soignante, 06 61 59 75 99.

Services à domicile : ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie 06 76 92 62 59.

Bricolage et jardinage :

En chèque emploi service. Mickaël Créac'h, Tél. 06 49 45 36 98.

Jardinier et divers autres travaux : Paiement CESU possible 02 98 67 17 85, 06 25 33 51 32.

L'Hermine :

Restaurant, bar, dépôt de pain. **Point retrait d'argent CMB.** Menu ouvrier à 13,50 € du lundi midi au samedi midi inclus. Samedi soir et dimanche midi sur réservation pour les groupes. Fermé le dimanche. Tél. : 02 98 15 58 71.

Marc Le Verge : Vente de viandes à la ferme. Magasin ouvert le mercredi de 16h30 à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h30, le samedi de 9h30 à 12h30. Tél. : 06 99 20 40 83. www.le-boeuf-semporct.fr

Cabinet infirmier :

Nathalie CREN-DARGENT. 2 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 6h45 à 07h30 ou sur rdv. Sauf pendant les vacances scolaires. 02 98 29 86 65 - 06 83 05 31 39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie :

18, rue Notre Dame. Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

Le Salon de Sophie :

Coiffure femme-homme-enfant 18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

Cg-informatique :

Dépannage informatique pour particuliers et vente de matériels informatiques. Guillaume Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400 Bodilis - Tél. : 02 98 24 76 07 - Port. : 06 43 47 69 46 Mail : cg-informatique@orange.fr

Aux bons plants : Lionel et Delphine RABAUD, producteurs de légumes de saison. Le jeudi place de l'Eglise de 16h à 18h. Tél. 06 64 97 39 88.

Camions "pizza" :

Taco pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.

Foodwest : Le lundi les semaines impaires, place Holbeton 07 69 63 80 82.